



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E40225

VALABLE JUSQU'AU 06/01/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/11/2023
511 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 418 306 098

Siret : 418 306 098 00041

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2106255

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 481535Z1247000/001 304386/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 481535Z1247000/001 304386/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : SOCIETE DE PLOMBERIE D'ELECTRICITE DE CHAUFFAGE ET
DE VENTILATION

Sigle : SPECV

16 ALLÉE DU CLOS DES CHARMES
PARC D'ACTIVITE LES PORTES DE LA FORET
77090 COLLEGIEN

Téléphone : 01 49 62 33 00

Fax : 01 49 62 33 10

Portable :

Site Internet : www.specv.fr

E-mail : contact@specv.fr

Responsabilité légale :

ESCARMELLE OLIVIER ARTHUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 118

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/01/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/01/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	18/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/01/2023
o Ventilation mécanique	18/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	18/01/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.